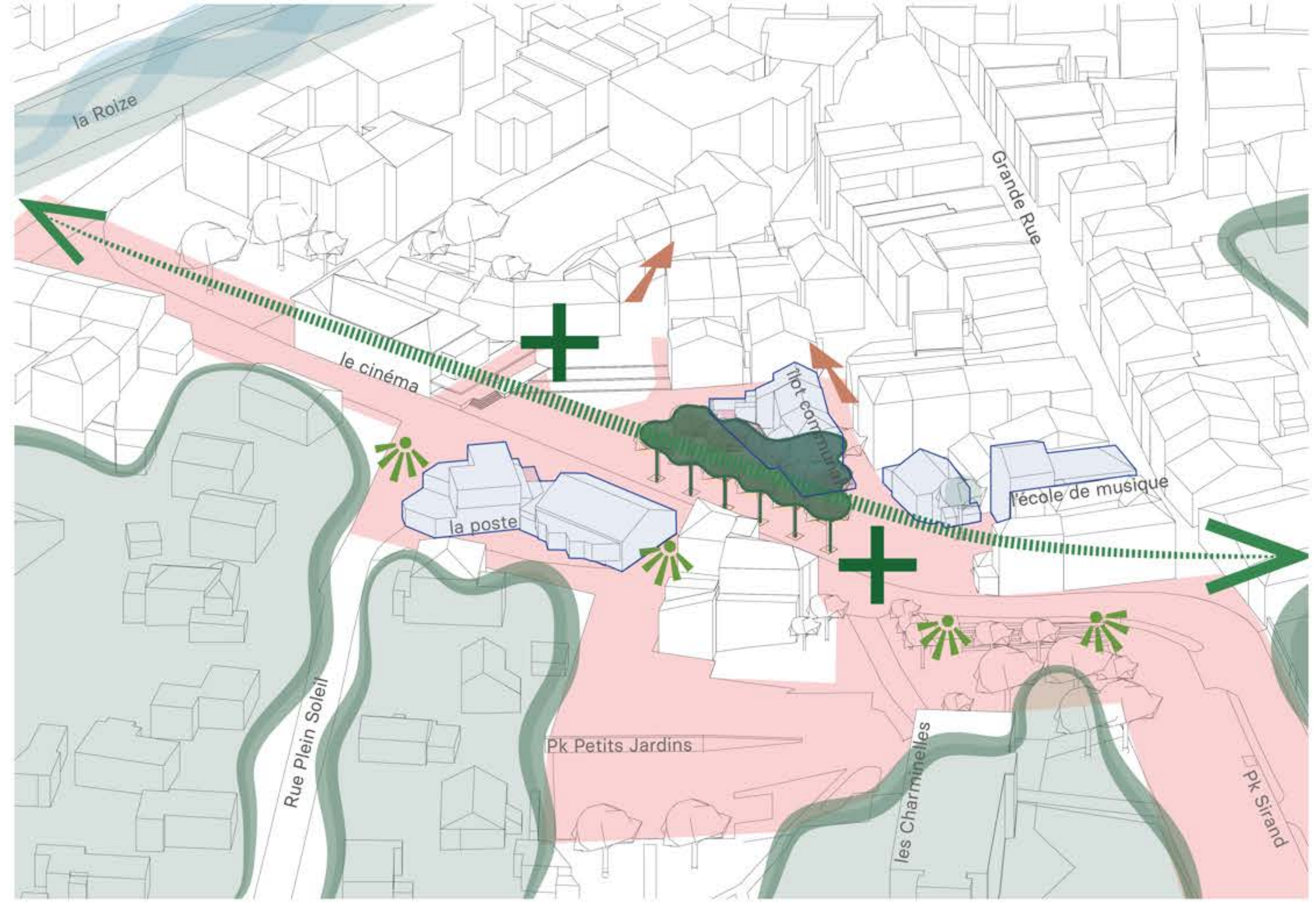


UN NOUVEAU POUMON VERT



- Les objectifs du futur projet d'aménagement sont :
- Conserver les arbres existants
 - et les préserver lors des futurs travaux
 - Offrir des espaces d'ombrage supplémentaires et créer des îlots de fraîcheur
 - Assurer les continuités écologiques
 - Désimperméabiliser les sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales
 - Retrouver l'esprit de jardin initial



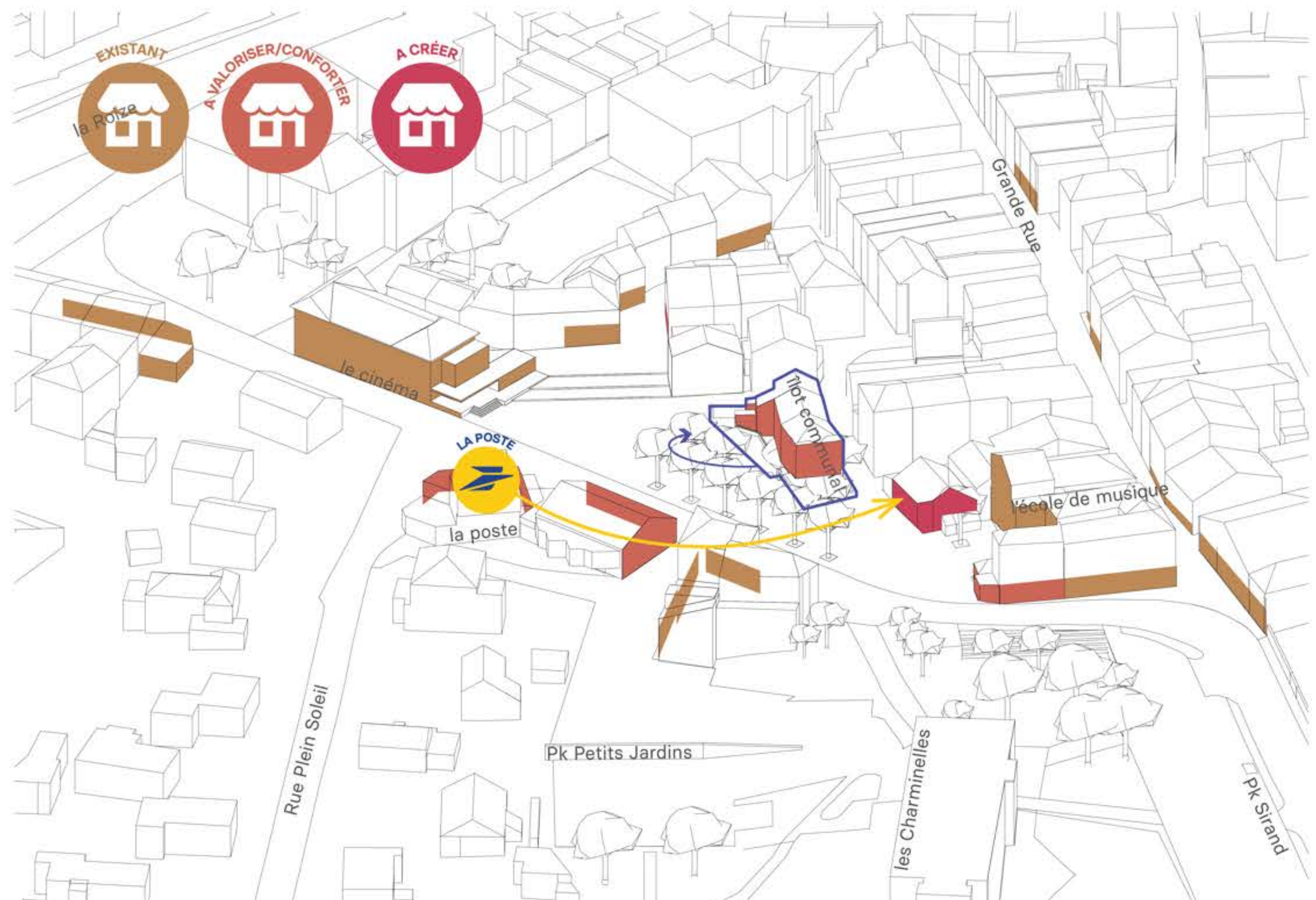
PRIORITÉ AUX MODES DOUX



- Les objectifs du futur projet d'aménagement sont :
- Réduire l'emprise de la voiture : transformer la rue Jean Achard en sens unique
 - Sécuriser et poursuivre les aménagements en faveur des modes doux
 - Conserver uniquement quelques places de stationnement sur la place (notamment PMR)
 - Reporter l'offre de stationnement sur les parkings existants à proximité (Petits jardins ou Sirand)
 - Conforter la desserte en transport en commun du centre bourg
 - (RE)devenir un espace public structurant du centre-bourg
 - Connecter les différents quartiers de la ville, lier la place Armand-Pugnot et la Grande Rue
 - Prévoir des emplacements de stationnement vélos



UNE PROGRAMMATION MULTIPLE



- Les objectifs du futur projet d'aménagement sont :
- Conserver et réhabiliter le bâti de l'îlot communal
 - Déménager la poste dans la maison dite Pailhès
 - Articuler la place avec sa pièce centrale qu'est l'îlot communal
 - Conserver et conforter les commerces et services
 - Répondre aux besoins des acteurs de la place : par exemple une salle pour l'orchestre de l'école de musique
 - Maintenir le marché et le mettre en valeur



USAGE ET CONVIVIALITÉ



- Les objectifs du futur projet d'aménagement sont :
- Favoriser le bien-être des usagers
 - Multiplier les usages au service des habitants
 - Adapter le mobilier
 - Maintenir et conforter l'organisation de manifestations sur la place
 - Prévoir une halle ?

